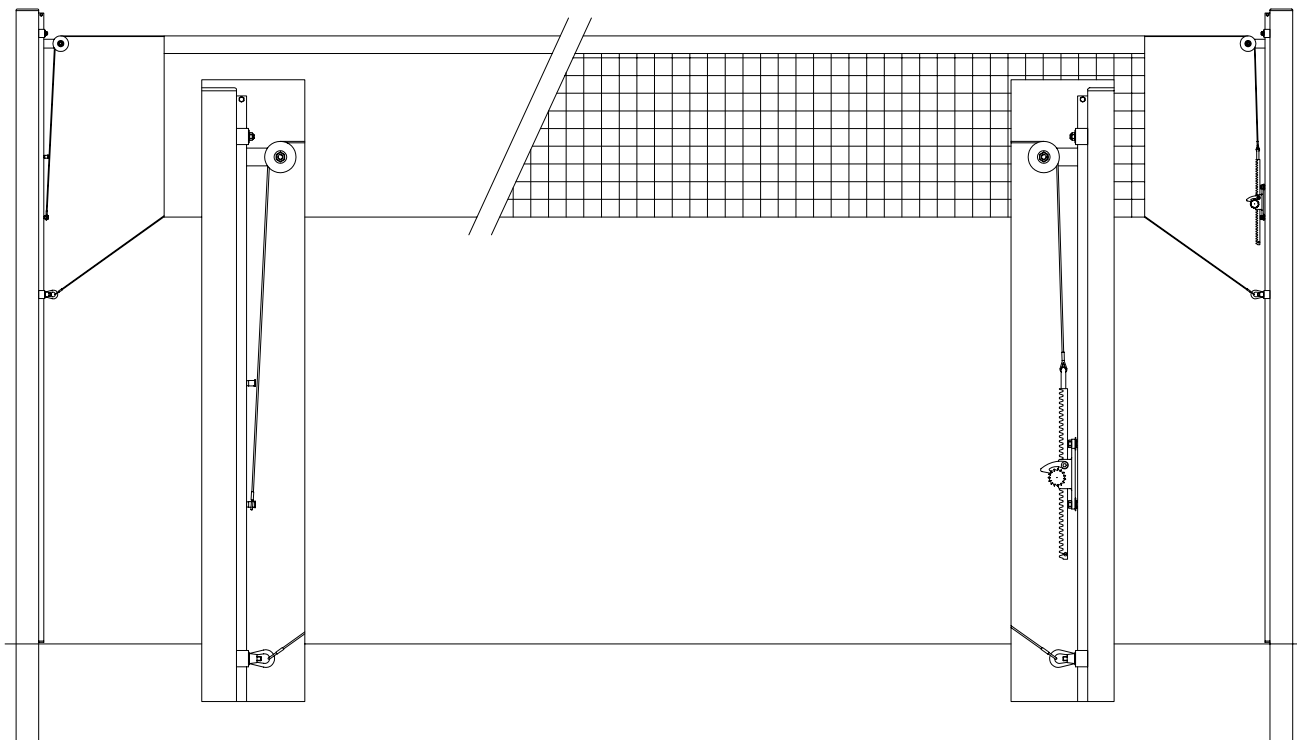


POTEAUX VOLLEY BALL ACIER Ø90 5 HAUTEURS " A SCELLER " Notice de pose - Entretien (à conserver)

**SELON LE CODE DU SPORT
CONFORME A LA NORME NF EN 1271**

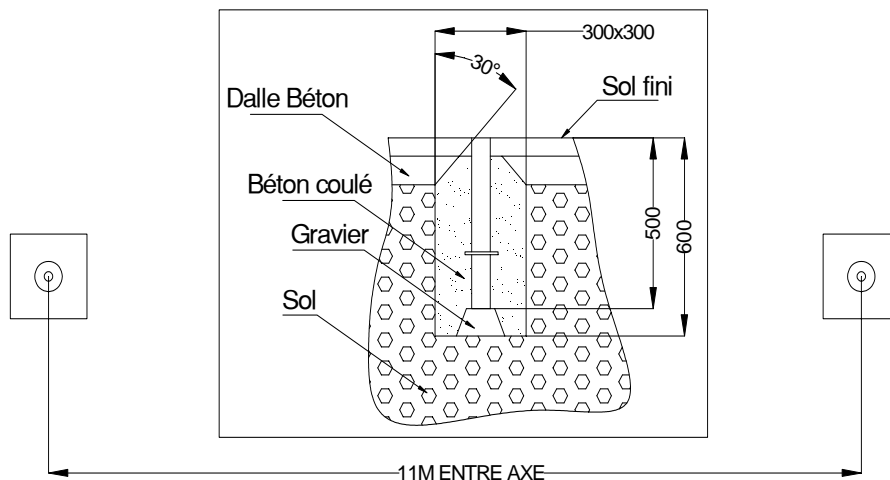
Référence:
VB090102



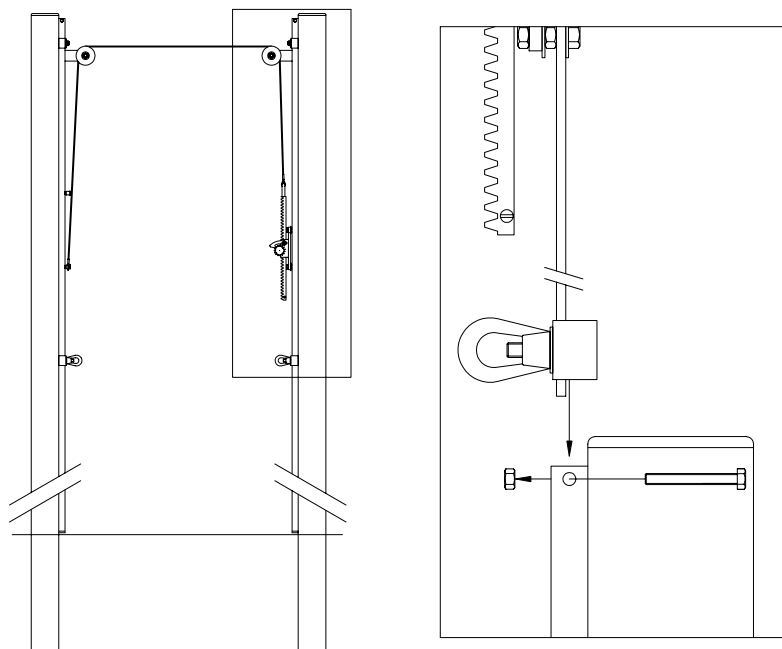
RÉALISATION DES MASSIFS BÉTON

SCELLEMENT DES GAINES

Sceller les fourreaux avec une inclinaison de 2% vers l'extérieur du terrain afin de rattraper la verticalité du poteau lors de la tension du filet.



MONTAGE



- Positionner les poteaux dans les gaines, Glissières vers l'intérieur du terrain
- Glisser les réglettes dans les glissières, bloquer la réglette à la hauteur désirée à l'aide des anneaux de levage M8
- Insérer les Vis HM6x50 + écrous en haut des glissières.
- Positionner le filet sur les poteaux puis tendre ce dernier.

AVERTISSEMENT

- A chaque mise en place des équipements, un contrôle visuel et manuel de stabilité et de solidité sont obligatoires.
- Cet équipement doit impérativement être fixé pendant son utilisation ou être rendu inutilisable lors de son stockage.
- Les équipements doivent être entretenus par leur propriétaire de façon à ce qu'ils répondent en permanence aux exigences de sécurité.
- Etablir un plan de vérification et d'entretien qui précisera la périodicité des vérifications.
- Réaliser un registre comportant, pour chaque site, la date et le résultat des contrôles et essais réalisés.
- Tout équipement non conforme aux exigences de sécurité doit être rendu inaccessible aux usagers par le propriétaire ou l'exploitant.
- Ne pas utiliser ce matériel pour un usage autre que celui pour lequel il est prévu à l'origine.
- Ne pas se suspendre, grimper, se balancer sur le matériel.

COLISAGE

		POTEAUX VB ACIER Ø90 5 HAUTEURS A SCELLER	
N° colis	Nature du matériel	Dimensions mm	Poids Kg.
1/2	- 2 Poteaux VB acier	2920x220x125	33.15
2/2	Colis accessoire : - 1 Reglette côté treuil - 1 Reglette côté accroche - 2 Fourreaux - 2 Couvercles - 1 Manivelle	1185x205x120	7.15

Masse d'une paire de poteaux acier rond Ø 90 mm / 5 hauteurs à sceller : 35.70 Kg